



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, session 2025

N° F3D51ASIRHA

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs, et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement ;

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2025 :

Madame ROLLIN-JENOUVRIER Lydie, ingénieure de recherche, présidente, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur BRETON Cédric, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Marie et Louis Pasteur, Besançon.

Monsieur TAGLANG Thomas, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur BOLLI Alain, ingénieur de recherche, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame DUVAL-WEIGEL Laurence, professeure agrégée hors classe, Lycée Lambert, Mulhouse.

Madame THEVENOT Marie-Pierre, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Fait à Paris, le 16 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON